

**EXTENSION DE POUR ” POSSESSIF ” DANS LE  
LEXIQUE FRANÇAIS DE CÔTE-D’IVOIRE ET  
CONTACTS DE LANGUES 1**

Béatrice Akissi Boutin

► **To cite this version:**

Béatrice Akissi Boutin. EXTENSION DE POUR ” POSSESSIF ” DANS LE LEXIQUE FRANÇAIS DE CÔTE-D’IVOIRE ET CONTACTS DE LANGUES 1. Le Français en Afrique, Réseau des Observatoires du Français Contemporain en Afrique - Université de Nice Sophia Antipolis 2006, Hommage à Suzanne LAFAGE, <http://www.unice.fr/bcl/ofcaf/21/Hommage.html>. hal-02400536

**HAL Id: hal-02400536**

**<https://hal-auf.archives-ouvertes.fr/hal-02400536>**

Submitted on 9 Dec 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# EXTENSION DE *POUR* “ POSSESSIF ” DANS LE LEXIQUE FRANÇAIS DE CÔTE-D’IVOIRE ET CONTACTS DE LANGUES<sup>1</sup>

Akissi Béatrice Boutin

UMR 5610, Université Toulouse Le Mirail  
Institut de Linguistique Appliquée, Université de Cocody-Abidjan

## Introduction

Par tous ses travaux sur le français de Côte-d’Ivoire, Suzanne Lafage montre bien que l’étude de la variation nécessite non seulement celle du système lui-même, mais aussi celles des langues en contact et de la situation sociolinguistique. En effet, les trois types de facteurs, intra-, inter- et extra-systémiques, sont souvent mêlés dans l’élaboration de la variation.

Parmi les facteurs inter-systémiques, les interférences sont, au sens général de Weinreich (1953 : 1), des réarrangements dans les domaines les plus structurés du système, dus à des conjonctions de plusieurs influences de langues. Elles sont normalement observées dans des contextes de contacts de langues, au niveau individuel ou social, ce qui est bien le cas de la Côte-d’Ivoire. Suzanne Lafage (2003 : XLIX) rappelle l’étude de J.-L. Hattiger (1981) des causes du changement linguistique en “ français populaire d’Abidjan ” : les faits de restructuration sur le modèle de la langue-cible, ou indépendants de la langue source comme de la langue-cible, sont majoritaires par rapport aux restructuration sur le modèle des langues sources. L’influence des langues sources est sans doute réduite, mais indéniable. Il existe, par exemple, en français de Côte-d’Ivoire une utilisation particulière de *pour* pour laquelle l’hypothèse de l’interférence syntaxique peut facilement se vérifier.

Mais si de telles variantes du français s’expliquent par des facteurs intersystémiques, c’est aussi par l’appui d’autres facteurs, extrasystémiques. Parmi ceux-ci, les plus déterminants dans la variation du français en Côte-d’Ivoire sont : la représentation du français de France et du français ivoirien, les exigences de la communication dans la communauté ivoirienne et la pression des normes exogène et endogène. La représentation du français de France est le plus souvent celle d’une langue ancienne, rigide, et véhiculant la culture française, sans doute appréciée comme langue littéraire, mais qui doit être modernisée et adaptée aux réalités africaines pour être utilisée couramment en Côte-d’Ivoire. L’acquisition de la variété académique, officiellement proche du français standard de France, est motivée par la nécessité, professionnelle et culturelle, de communiquer avec d’autres parties du monde en toute maîtrise et assurance. Cependant, hors du contexte académique et de l’enseignement supérieur en particulier, la pression de la norme endogène est bien

---

<sup>1</sup> Nous tenons à remercier Jérémie Kouadio N’Guessan et Kalilou Téra pour leur aide dans l’approfondissement du fonctionnement du baoulé et du dioula.

plus forte que celle de la norme exogène. Le français ivoirien bénéficie de plus d'une représentation identitaire. Ces facteurs prédisposent la communauté ivoirienne à créer des règles nouvelles pour un français ivoirien, tout en évitant de couper les ponts avec le français international. On retrouve par là, de façon peut-être inattendue, l'une des conditions de l'interférence : la divergence entre les deux langues en contact doit être minimale pour qu'un modèle de la langue source soit intégré dans le système de la langue "receveuse" (" *recipient language*", U. Weinreich 1953 : 31). Nous rejoignons aussi les observations de Suzanne Lafage pour le lexique : si un sème est trop divergent dans la langue source, aucune interférence n'est possible, ce qui explique que l'item *bouche* n'est pas utilisé en français local ivoirien pour référer à la lame du couteau comme dans certaines langues africaines<sup>2</sup>.

L'étude des français d'Afrique demande une réflexion méthodologique probablement plus approfondie que celle de la variation du français dans les zones occidentales au sens large. Alors qu'officiellement, il n'existe pour tous les pays francophones qu'un français standard, celui de la France, certains éléments de ce standard ne dépassent pas véritablement les frontières de la France ou de ces zones francophones. Par ailleurs, indépendamment du "français standard", on observe des éléments de français communs à toutes les régions francophones et des éléments spécifiques à chaque pays ou région. On peut alors considérer que le français de chaque région (France, Côte-d'Ivoire, etc.) est formé du français "commun", plus des particularités de chaque région ou nation. Nous préférons garder ici la dénomination "français commun" pour le français qui peut être utilisé partout, plutôt que d'utiliser celle de "français international", sur lequel très peu de recherches ont été faites jusqu'à présent.

## 1. Présentation de la forme *pour N/Pro*

A la quatrième entrée de *être*, Suzanne Lafage (2003) répertorie la locution verbale *être pour*, dans des contextes comme :

- FI: (1) *La Mercedes c'est pour lui, le taxi que je conduis c'est pour lui, il en a vingt-cinq en tout.*
- (2) *Le kaki que je porte présentement, c'est pour un bachelier qui me l'a laissé avant de partir en fac, cadeau.*  
(S. Lafage 2003 : 363 et 676).

Dans ces prédications, formées par un support de prédication d'identification *c'est*, est mise en évidence l'utilisation de la préposition *pour* avec une valeur non pas dative comme en français de France ou en français commun, mais génitive.

---

<sup>2</sup> On rejoint ainsi Roman Jakobson (1938) et Weinreich (1953 : 25) qui le cite, les deux parlant de la phonologie : "Une langue n'accepte des formes étrangères que si elles correspondent à ses propres tendances de développement." (traduit par A. Peyraube 2002). On rejoint aussi ce que R. Chaudenson *et al.* (1993 : 16) appellent "convergence" : "tendance à l'élimination d'une variante native sans contrepartie dans la langue dominante, au profit d'une variante ayant un homologue dans la langue dominante".

### 1.1. Discussion de la notion de “ possession ”

Il s'agit de “prédications associatives” au sens de Creissels 1979 dans l'optique typologique de sa thèse d'état, c'est-à-dire la prédication d'une relation : la participation à la sphère personnelle. La notion de “ sphère personnelle ” découle du fait que l'homme a conscience d'un réseau de relations qui l'entourent, par lesquelles il se sent plus ou moins concerné. La “ possession ”, autrement dit le fait d'exercer un droit de regard sur certains objets, n'est qu'un cas particulier. Le concept de “possession” peut alors être restrictif, tout comme la dénomination correspondante peut être impropre, chaque fois que la construction ne réfère pas au droit social ainsi désigné. Dans la plupart des cas, la spécification d'un nom par un complément “humain” n'est qu'une association logique d'une entité à une autre entité, humaine. Creissels 1979 propose le terme général de valeur “ associative ” pour le rattachement à la sphère personnelle. Par la suite il utilise celui de “ génitif ” dans le même sens (D. Creissels 1991).

### 1.2. Genèse possible de la forme pour N/Pro

L'utilisation génitive de *pour* est attestée depuis l'époque de la colonisation dans des syntagmes génitifs (appelés dans Creissels 1979 “détermination associatives”). M. Delafosse la décrit comme une des trois possibilités de syntagme petit nègre pour traduire *le fusil de mon camarade* :

(3) *Le fusil pour mon camarade / Le fusil mon camarade / Mon camarade son fusil*  
(Delafosse 1904 : 265).

Tandis que le document militaire didactique *Le Français tel que le parlent non tirailleurs sénégalais* la recommande, plutôt que la construction avec un “ possessif ”, pour éviter aux Africains de devoir faire la distinction entre “ féminin ” et “ masculin ”. Ainsi :

(4) *Case pour lui / Case pour nous / Case pour vous / Case pour eux*  
traduisent :

*Sa maison / Nôtre (sic) maison / Vôtre (sic) maison / Leur maison.*  
(*Le Français ...* 1916 : 9).

Il s'agit là d'un néologisme de sens, pour une forme déjà existante, qui s'accompagne d'une création de structures non attestées en français commun. Nous sommes donc à un point de contact entre le lexique, la sémantique et la syntaxe.

Cette construction, qui n'est plus utilisée actuellement, peut être à la genèse des prédications associatives du type : *C'est pour lui* et de la forme réduite : *pour (N / Pro)* du français ivoirien actuel.

### 1.3. Valeurs référentielles et fonctions assumées par la forme pour N/Pro

L'utilisation de la forme réduite *pour (N / Pro)* est très étendue ; elle apparaît dans deux types de valeurs référentielles : anaphorique (que l'antécédent soit présent dans le contexte ou dans la situation) et générique. La syntaxe de la séquence *pour (N / Pro)* est celle d'un syntagme nominal, qui peut assumer les fonctions sujet et complément. Nous avons, en position sujet, avec une référence anaphorique :

FI : (5) *Avant de te moquer du linge de ta voisine, regarde si **pour toi** est propre.* (nouchi.com 2/13/2001).

(F : *Avant de te moquer du linge de ta voisine, regarde si le tien est propre.*)<sup>3</sup>

(6) *Ce qui a fait dire à beaucoup que “ couvre-feu de [X]-là, ce n'est pas comme **pour [Y]-là** ! ”.* (Soir Info 13.12.00)  
(F : Le couvre-feu de [X] n'est pas comme celui de [Y].)

(7a) *C'est pas le journal d'aujourd'hui, c'est **pour la semaine dernière**.* (oral 1998)

(F : *C'est pas le journal d'aujourd'hui, c'est celui de la semaine dernière.*)

Avec la valeur générique :

FI : (8) *Ce qui est sûr, **pour toi** va marcher.* (oral 1998)

(F : *Ce qui est sûr, ton affaire va marcher.*)

(9) [Si Ali est vendeur] **Pour Ali** est cher.

(F : *Les choses d'Ali sont chères. / Ce que vend Ali est cher.*)

Nous avons, en position complément, avec une référence anaphorique :

FI : (10) *A cause de la maladie, son pied, on dirait **pour éléphant**.*  
(oral 1998)

(F : *A cause de la maladie, son pied, on dirait celui d'un éléphant.*)

(11) *Poisson là, il faut me donner **pour aujourd'hui**.*

(F : *Il faut me donner du poisson d'aujourd'hui.*) ;

avec une valeur “ générique ”, en position de complément direct :

FI : (12a) *Je n'achète pas **pour lui**.* (F : *Je n'achète pas ce qu'il vend.*)

(13) *Je n'achète pas **pour (Cocody / ici)**, j'achète **pour (Adjamé / là-bas)**.*

(F : *Je n'achète pas les choses (de Cocody / d'ici), j'achète les choses (d'Adjamé / de là-bas).*) ;

avec une valeur “ générique ”, en position de complément prépositionnel :

FI : (14) *Ils vont enlever dans **pour toi** maintenant.* (Niamien : 98).

(F : *Ils vont voler dans ce qui est à toi maintenant. / Ils vont te voler maintenant.*)

Dans toutes ces phrases, la séquence en *pour* peut être clivée :

FI : (7b) *(Le) Journal (là), c'est **pour aujourd'hui** (que) je veux.*

(12b) *C'est **pour lui** (que) j'achète.*

Nous avons aussi des phrases figées construites avec les verbes *dire* et *faire* et leurs variantes. Dans ces phrases, *pour* a une valeur “ générique ” :

FI : (15a) *Il a dit **pour lui**, laisse-le !* (F : *Il a donné son avis, laisse-le !*).

(16) *L'enfant a fait **pour lui**, or il n'a jamais appris à peindre.*

(oral 1998).

(F : *L'enfant a fait à sa façon, or il n'avait pas appris à peindre.*)

(17) *Moi j'ai parlé **pour moi**, ho!* (F : *J'ai dit ce que j'avais à dire.*)

(Niamien : 84).

<sup>3</sup> La traduction proposée n'est chaque fois qu'une phrase sémantiquement équivalente possible, qui ne correspond pas à un équivalent syntaxique.

Le clivage peut être réalisé avec ces phrases aussi :

FI : (15b) *Laisse-le ! c'est **pour lui** il a dit.*

Cette utilisation de *pour* pose la question de l'origine du changement linguistique (ici lexical et syntaxique) dans une situation de contacts de langues et du statut catégoriel de *pour* dans ces constructions.

## 2. Réduction ou substitution, l'éclairage du dioula

*Pou*est-il toujours une préposition introduisant un complément d'un nom-tête implicite ? Dans ce cas, on a affaire à une formation locale auto-générée, à rapprocher des réductions des syntagmes nominaux par la suppression du nom-tête, telles que : *La voiture de Guy et celle d'Eve*, en français commun.

Cette possibilité de réduction est particulièrement étudiée par D. Creissels (1991 : 57-62) en français et en bambara<sup>4</sup> qui fonctionnent de façon assez proche sur ce point. Dans ces deux langues, la syntaxe permet la suppression du nom-tête anaphorique ; il reste impliqué par la conservation des éléments qui lui sont normalement associés : en français le déterminant et le complément prépositionnel et en dioula le complément postpositionnel. Le complément peut alors continuer d'être interprété comme s'appliquant à un terme structurellement présent mais non explicite, dont le contexte permet de rétablir l'identité.

### 2.1. Les faits du français commun

Nous avons en français commun :

- F : (18) *Ce chien est méchant, pas celui-ci.*  
 (19) *Je n'ai pas pris le couteau de Guy, j'ai pris celui d'Eve.*  
 (20) *Il n'a pas pris sa voiture, il a pris la mienne (celle de moi).*

Dans le cas particulier des syntagmes complétifs et génitifs, le français a recours à *celui* et son paradigme. Creissels 1991, de même que M. Coene 2001 dans une toute autre optique, montrent que *celui* n'est pas pronom, mais la variante combinatoire du déterminant *ce* dans les syntagmes complétifs réduits.

Par des arguments essentiellement distributionnels, D. Creissels (1991 : 204) met en évidence la propriété de certains déterminants "d'apparaître sans que soit explicitée la notion sur laquelle porte l'opération de détermination qu'ils signifient". Les vrais pronoms sont "des formes qui occupent des positions syntaxiques de constituants nominaux et qui se distinguent des autres constituants nominaux par la possibilité qu'elles offrent de représenter de manière minimale un référent présent dans la situation".

Dans une optique générativiste, M. Coene 2001 postule l'existence d'une tête fonctionnelle D' dont la projection maximale est le N' (comme la projection maximale de la phrase est C'). De même qu'entre C et V existent plusieurs catégories fonctionnelles (Temps, Négation, Accord), entre D et N existent plusieurs projections intermédiaires, lieux des traits de Possession, Nombre, Genre.

<sup>4</sup> Voir aussi A. Sangaré (1984 : 280-289) pour le dioula.

On a donc, en (18) et (19), un syntagme nominal à tête vide, dans lequel *celui* est déterminant démonstratif. Le complément du nom *d'Eve* est maintenu et la préposition du syntagme génitif *de* n'a pas changé.

## 2.2. Les faits du dioula

Les syntagmes nominaux à tête vide existent aussi en dioula, par exemple dans le cas d'une détermination démonstrative, comme en français dans (18) :

dioula : (21) **Wùlú nìn ká júgú, nìn mán júgú.**  
*Chien Dem être-Pos méchant, Dem être-Nég méchant*  
 (F : *Ce chien est méchant, pas celui-ci.*)

En dioula, le syntagme génitif comprend, dans sa forme la plus longue, le nom complément suivi de la postposition **tà**, le tout antéposé au nom-tête. Cette forme longue est utilisée pour des noms-têtes aliénables, sur la base de critères sémantiques (relations naturelles, acquisition, émanations, relations parentales, hiérarchiques, de réciprocité, etc.) étudiés par A. Sangaré 1984. En contexte anaphorique, le nom-tête peut être implicite. Nous avons ainsi :

dioula : (22) **N má Sékù tá mùrú tà,**  
*Pers1 Acc-Nég Sékou Postp couteau prendre,*  
**n kà Adámá tá tà.**  
*Pers1 Acc-Pos Adama Postp prendre*  
 (F : *Je n'ai pas pris le couteau de Sékou, j'ai pris celui d'Adama.*)  
 (23) **à mà à tá móbili tà,**  
*Pers3 Acc-Nég Pers3 Postp voiture prendre,*  
**à kà n tá tà.**  
*Pers3 Acc-Pos Pers1 Postp prendre*  
 (F : *Il n'a pas pris sa voiture, il a pris la mienne.*)

Dans (22) et (23), **tá** est postposition dans le syntagme génitif (non réduit). En cas d'anaphore et de réduction du syntagme génitif par la suppression du nom-tête, **tá** continue d'occuper cette position et permet l'interprétation du syntagme<sup>5</sup>.

Dans le syntagme génitif à nom-tête inaliénable, **tá** n'apparaît pas, sauf en cas de réduction :

dioula : (24a) **à den lò / à tá lò.**  
*Pers3 enfant PRES / Pers3 Postp PRES*  
 (F : *C'est son enfant / C'est le sien.*)

En ce qui concerne les marques "définie", "indéfinie", "pluriel", elles sont impossibles sur le syntagme réduit en dioula véhiculaire<sup>6</sup>. On a, par exemple :

dioula : (24b) **à den lò / à den-w lò / à tá lò.**  
*Pers3 enfant PRES / Pers3 enfant-Plur PRES / Pers3 Postp PRES*  
 (F : *C'est son enfant / Ce sont ses enfants / (C'est le sien / Ce sont les siens).*)

<sup>5</sup> Le dioula présente probablement un état de langue où cette postposition a perdu de sa valeur nominale. En bambara, on a deux formes : *ká* comme postposition au complément du syntagme génitif non réduit, et *tá* lorsque celui-ci est réduit.

<sup>6</sup> En dioula vernaculaire, *tá* peut recevoir le morphème tonal défini qui se place normalement à la fin du nom : *à táà lò (C'est le sien)* (A. Sangaré 1984).

### 2.3. L'interprétation de pour N/Pro en français ivoirien

Le cas de *pour* (N / Pro) du français de Côte-d'Ivoire est à rapprocher de ces faits. Apte à prendre toutes les fonctions d'un syntagme nominal, *pour* (N / Pro) est bien un pro- nom, référant à une entité connue, spécifiée par une autre entité en relation avec la première.

*Pour* peut être interprété comme une préposition, au même titre que *de* en français commun dans (19), et que la postposition *tá* en dioula. En français de Côte-d'Ivoire, les déterminants ne sont pas obligatoires pour que le syntagme nominal ait une fonction grammaticale à l'intérieur d'une phrase et puisse référer à quelque chose. Il ne reste donc, dans cette variété, que le complément du nom, comme en dioula, alors qu'en français de commun où le déterminant est obligatoire, on a en plus un déterminant particulier : *celui*.

Le référent implicite du syntagme à tête implicite *pour* (N / Pro) est identifié par anaphore. Nous avons vu que *pour* (N / Pro) apparaît prioritairement en contexte anaphorique, endophore ou exophore. Lorsqu'il a une interprétation générique, il s'agit aussi du même processus : au moment de l'énonciation de ce pro-nom anaphorique, l'interlocuteur va chercher la référence dans son esprit, qui peut être alimenté par le discours, la situation (mémoire immédiate) ou d'autres connaissances extralinguistiques communes. Le contexte sociocognitif est alors exploité pour permettre l'interprétation d'une réduction du syntagme génitif.

Ce type de constructions dans lesquelles le nom-tête est implicite s'étend actuellement à d'autres cas en français de Côte-d'Ivoire, tels que :

FI : (25) *Ton grand père* [Le père de ton papa] *est toujours là ? – Non, il est décédé, c'est chez ma maman qui est encore là.* (oral 2004)

(26) [En essayant des chaussures] *Si mon pied gauche rentre, à droite aussi peut rentrer.* (oral 2005).

Cependant, *pour* (N / Pro) n'est pas à proprement parler une réduction mais une substitution d'un syntagme complétif puisque, en plus de l'absence de nom-tête, on a une substitution de prépositions. On peut donc émettre l'hypothèse que la construction *pour* (N / Pro) est autonome syntaxiquement, même si elle est utilisée prioritairement en contexte anaphorique, où l'interprétation spécifique est facilitée. De même, en (25) et (26), *chez ma maman* et *à droite* sont construits indépendamment d'un syntagme nominal correspondant. On a aussi à l'appui de cette hypothèse le fait que les prépositions ont une valeur sémantique beaucoup plus forte en français de Côte-d'Ivoire qu'en français de France, à l'instar des langues africaines de Côte-d'Ivoire, dans lesquelles l'origine nominale des postpositions reste très proche.

Dans ce cas, *pour* est à considérer lui-même comme substitut du nom-tête du syntagme génitif, auquel est juxtaposé un nom ou un pronom complément, il est le vrai pronom, lui-même référentiel. S'il en est ainsi, on a affaire à une construction juxtaposée, calque de langues ivoiriennes, puisque la langue française n'a pas de telles constructions. Le rapprochement contrastif de la structure *pour* (N / Pro) du français ivoirien avec la structure équivalente (N / Pro) *lie* du baoulé est alors éclairante.



### 3. Préposition ou nom : l'éclairage du baoulé

#### 3.1. Les faits du baoulé

En baoulé, la réduction du syntagme génitival s'effectue grâce à un morphème particulier *lie*, étudié par D. Creissels et J. Kouadio (1977 : 327-341). Les syntagmes "génitivaux" ont la structure suivante : le nom complément, suivi facultativement du pronom, est antéposé au nom-tête. Chacun des deux noms peut recevoir des marques de spécification, "défini", "indéfini", "pluriel", etc. :

baoulé : (27) *táluà' n i tannín' n ? . / n jánvue ? .*  
*filles Déf Pers3 pagne Déf PRES / Pers1 ami PRES*  
 (F : C'est le pagne de la fille.) / (F : C'est un ami (à moi).)<sup>7</sup>

*Lie* n'est pas obligatoire et est utilisé dans un but d'insistance :

baoulé : (28) *n jánvue lie' n ? .*  
*Pers1 ami part Déf PRES*  
 (F : C'est mon ami (pas le tien).)

En cas de réduction en contexte anaphorique, *lie* se substitue exactement au nom-tête. A la base, c'est un nom<sup>8</sup>, de sens *part de, chose de* et syntaxiquement il a la distribution d'un nom relationnel (avec complément obligatoire), ainsi que les propriétés de spécification du nom. Nous avons, par exemple :

baoulé : (29) *Táluà i lie ? . / Táluà i lie ni ? .*  
*filles Pers3 part PRES / filles Pers3 part Déf PRES*  
 (F : C'est à la fille. / C'est celui de la fille.)

(30) *N nie ? . / N nie ni ? . / N nie mu ? .*  
*Pers1 part PRES / Pers1 part Déf PRES / Pers1 part Plur PRES*  
 (F : C'est à moi. / C'est le mien. / Ce sont les miens.)

(Creissels et Kouadio 1977 : 338-341).

(31) *- N wusa ámun anyin. - Yoo, nja ayre-o. - Wa lie ?*  
*Pers1 dire Pers5 bonjour. - oui, Monsieur bonjour. - Ici part ?*  
 (F : - Je vous dis bonjour. - Bonjour Monsieur. - Et les nouvelles d'ici ?)

*Lie* n'a pas perdu sa nature nominale et peut donc porter toutes les marques de spécification du nom. Ce n'est pas le cas de *tá* en dioula, ni de *pour* (N/Pro) en français ivoirien, pour lequel aucune spécification de valeur "définie" ou "indéfinie" et de nombre n'est possible. Après *pour* (N/Pro), seul *là* est possible comme en (6) et dans tous les exemples. Mais *là* n'est pas déterminant, au sens ordinaire de ce terme pour les langues romanes<sup>9</sup>.

#### 3.2. Le cas des phrases figées

Jusqu'à présent ont été examinées des valeurs "associatives" ou "génitives" de *pour* et de leurs items correspondants en dioula et baoulé. En regardant les emplois figés de (15) à (17), on remarque premièrement que le sens de *pour* s'éloigne nettement de la "possession", ensuite que ce ne sont pas des

<sup>7</sup> Nous rappelons qu'il s'agit chaque fois d'un équivalent sémantique possible.

<sup>8</sup> Une étymologie probable est sa provenance de *li* : *ceci, ça, celui-ci*.

<sup>9</sup> Voir par exemple B.A. Boutin 2002, A. Moseng 2002 ; K. Ploog 1999 : 639-645.

substitutions d'un syntagme complétif existant. Il s'agit pourtant bien du même *pour* : ces phrases gardent la propriété commune du clivage ; elles restent aussi dans la notion de " relation à ". Ce sont en fait des calques des langues africaines. Nous avons, par exemple :

baoulé : (32) ? **kennin i lie.** /? **yoli i lie.**  
*Pers3 parler-Acc Pers3 part. /Pers3 faire-Acc Pers3 part.*  
 (F : *Il a dit pour lui.* / *Il a fait pour lui.*)

dioula : (33) ò **kà ò tá ɸ.**  
*Pers6 Acc-Pos Pers6 Postp dire.*  
 (F : *Ils ont dit pour eux.* / F : *Ils ont dit leur avis.*)

On peut aussi creuser un peu la valeur sémantique de *lie* à travers d'autres emplois. Par exemple, le baoulé utilise la séquence (*N / Pro*) *lie* pour la topicalisation du sujet :

baoulé : (34) **Yatyí, ? lie, a kwlá wanndi tra min.**  
*Pardon, Pers2 part Pers2 pouvoir courir dépasser Pers1*  
 (F : *S'il te plaît, toi, tu peux courir plus vite que moi.*) (J. Timyan).

? *lie* correspond ici au français *pour toi*, cette fois dans le sens de : *quant à toi, en ce qui te concerne*.

Ici encore, le dioula et le baoulé diffèrent : dans ce but de topicalisation du sujet, le dioula n'utilise pas la séquence (*N / Pro*) *tá*, mais plutôt les pronoms emphatiques. Ce sont pour les personnes 1 à 6 : *néle / ile / àle / ánwle / áwle / òle*. Nous avons, par exemple :

dioula : (35) **àle bé móbili bóri.**  
*Pers3 Inacc voiture conduire.*  
 (F : *Lui, il conduit.*).

Nous avons, au contraire, pour l'exemple du baoulé :

dioula : (36) **Sábari, ile bé sé bóri-ì lá kà teme né kán.**  
*Pardon, Pers2 Inacc pouvoir course-Déf Postp dépasser Pers1 Postp*  
 (F : *S'il te plaît, toi, tu peux courir plus vite que moi.*) (K.Téra).

Dans tous ces cas où le français de Côte-d'Ivoire, le dioula ou le baoulé ont recours aux morphèmes *pour*, *tá*, et *lie* on dépasse la valeur " possessive " pour celle de " qui concerne " et on retrouve ainsi la valeur plus large de " relation à ". On peut avancer que l'interprétation ne se fait pas forcément par un processus anaphorique, mais toujours métonymique : un référent est désigné par un terme qui désigne normalement une autre entité qui est en relation avec lui. Cela permet d'unifier toutes les valeurs perçues dans les exemples.

## Conclusion

En français ivoirien, le pro - nom *pour* (*N / Pro*), syntagme nominal à tête implicite, peut entrer dans des prédications associatives, se substituer à un syntagme génitif complet en contexte d'anaphore, référer à une entité par sa relation à une autre entité, et entrer dans des phrases figées. L'emploi, en français de Côte-d'Ivoire, de la structure *pour* (*N / Pro*) comme syntagme nominal " associatif " à tête vide se trouve appuyé par l'existence de constructions apparentées dans plusieurs langues de Côte-d'Ivoire, dont le baoulé (*N / Pro*) *lie* et le dioula (*N / Pro*) *tá*.

Cependant, il semble que les structures internes de ces trois types de formes pro-nominales diffèrent et peuvent illustrer des états de langue proches mais qui ne traitent pas de façon exactement identique la réduction des syntagmes génitifs. En fait, seul **lie** a la fonction référentielle d'un nom, la capacité de recevoir les morphèmes de spécification du nom, et la fonction syntaxique de nom-tête d'un syntagme génitif à complément obligatoire. Les items *pour* et **tá** dans les contextes particuliers que nous avons décrits sont des préposition et postposition, de contenu sémantique beaucoup plus plein que les prépositions du français commun. Elles n'ont pas de fonction référentielle en elles-mêmes mais c'est l'ensemble (*N / Pro*) **tá** ou *pour* (*N / Pro*) qui a une fonction référentielle. La référence est normalement actualisée par le contexte, sinon elle reste générique.

Cela correspond aux caractéristiques du discours ivoirien où une forte présence commune des interlocuteurs à la situation de communication est requise pour une production du sens en interactivité. Des informations qui sont données en français commun par des constituants essentiels de la phrase seront considérées, en français de Côte-d'Ivoire, superflues si elles peuvent être comprise autrement, c'est-à-dire par un contexte sociocognitif commun, et les items qui véhiculent ces informations ne sont pas soumis aux mêmes contraintes. Elles ne seront spécifiées que pour obtenir un effet de redondance. D'autres fois, elles seront considérées comme des précisions informatives annexes, qu'il n'est pas nécessaire de donner lors d'un premier discours.

D'autres aspects fonctionnels justifient l'emploi, en français ivoirien, de la forme pro - nominale *pour* (*N + Pro*) : l'avantage de ne pas devoir être marqué en " genre " et en " nombre " et celui d'utiliser le paradigme des pronoms compléments déjà existants : *moi, toi, elle / lui, nous, vous, elles / eux*. Cet aspect avait déjà été observé par Weinreich (1953 : 41) :

" Il est significatif que dans l'interférence de deux systèmes, c'est ordinairement celui qui utilise des morphèmes invariables et relativement libres dans son paradigme – c'est-à-dire le système le plus explicite – qui sert de modèle d'imitation. "

L'hypothèse de l'interférence syntaxique entre les formes pro - nominales du dioula : **à tá** et du baoulé : ? **lie** (et d'autres formes équivalentes dans d'autres langues africaines de Côte-d'Ivoire) et le français ivoirien *pour lui* est ici vérifiée, appuyée par des besoins culturels et fonctionnels.

**Notations générales :**

<i>Acc, Inacc</i>	correspondent respectivement aux valeurs “ accompli ” et “ inaccompli ”.
<i>Pos, Nég</i>	correspondent respectivement aux valeurs “ positif ” et “ négatif ”.
<i>PRES</i>	correspond à un présentatif.
<i>Postp</i>	correspond à une postposition associée à un nom.
<i>Pro</i>	correspond à un pronom.
<i>Pers1 à Pers6</i>	correspondent aux personnes grammaticales, de valeur 1 à 6.
<i>Déf, Dém,</i>	correspondent aux morphèmes “ défini ” et “ démonstratif ” associés à un nom.
<i>Plur</i>	correspond à un morphème “ pluriel ” associé à un nom.

La graphie des langues ivoiriennes est celle usitée en Afrique, notamment en alphabétisation fonctionnelle ou pour les langues dotées d'une orthographe officielle ; elle ne correspond pas totalement à l'API (alphabet phonétique international).

**Bibliographie**

- BOUTIN, Béatrice Akissi 2002 : *Description de la variation : études transformationnelles des phrases du français de Côte-d'Ivoire*. Thèse de Doctorat, Université Grenoble 3. Coll. “Thèse à la carte”, Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion. 404 p.
- BOUTIN, Béatrice Akissi 2003 : “ Des attitudes envers le français en Afrique : Enquête au sein de professions dont l'outil est le français en Côte-d'Ivoire ”, *Education et Sociétés Plurilingues* n° 14-juin : pp. 69-84, Paris.
- CHAUDENSON, Robert *et al.* 1993 : *Vers une approche panlectale de la variation du français*, 139 p., Coll. Langues et développement, Paris : Didier Erudition.
- COENE Martine 2001 : “ La structure interne du SN à tête zéro ”, G. Kleiber *et al.* : *Typologie des groupes nominaux*, Presses Universitaires de Rennes : pp. 235-250.
- CREISSELS, Denis 1979 : *Les constructions dites “ possessives ”, étude de linguistique générale et de typologie linguistique*, thèse d'état, Université Paris IV.
- CREISSELS, Denis 1991 : *Description des langues négro-africaines et théorie syntaxique*, 466 p., Grenoble : Ellug.
- DELAFOSSÉ, Maurice 1904 : *Vocabulaires comparatifs de plus de 60 langues ou dialectes parlés à la Côte-d'Ivoire et dans les régions limitrophes avec des notes linguistiques et ethnologiques, une bibliographie et une carte*, Paris : Ernest Leroux.
- HATTIGER, Jean-Louis 1981 : *Morpho-syntaxe du groupe nominal dans un corpus de français populaire d'Abidjan*, thèse de 3<sup>ème</sup> cycle, Université de Strasbourg.
- JAKOBSON, Roman 1938 : “ Sur la théorie des affinités phonologiques des langues ”, 4<sup>th</sup> *International Congress of Linguists, Actes* : pp. 48-59, Copenhagen.

- Le français tel que le parlent non tirailleurs sénégalais*, (anonyme) 1916 : 35 p., Imprimerie Militaire Universelle L. Fournier.
- KOUADIO N'GUESSAN, Jérémie 1999 : "Quelques traits morphosyntaxiques du français écrit en Côte-d'Ivoire", in *Cahiers d'études et de recherches francophones, Langues*, Vol. II, n° 4 : pp. 301-314, Paris : AUPELF - UREF.
- LAFAGE, Suzanne 2003, 2004 : *Le lexique français de Côte-d'Ivoire, appropriation et créativité*, tomes 1 et 2. *Le français en Afrique, Revue du Réseau des Observatoires du Français Contemporain en Afrique*, n° 16 et n° 17, 865 p., Paris : Didier – Erudition.
- MOSENG KNUTSEN, Anne 2002 : "Le statut de *là* en français abidjanais", *Romansk Forum, Nr. 16, XV Skandinaviske romanistkongress*, Oslo.
- NIAMIEN, N'Gouan Ezéchiél 1997 : *Le français parlé dans les gares routières d'Abidjan*, mémoire de maîtrise, Université de Cocody, Abidjan (non publié).
- PEYRAUBE, Alain 2002 : "L'évolution des structures grammaticales", in *L'origine du langage, Langages* n° 146 : pp. 46-58.
- PLOOG, K. 1999 : *Le premier actant en abidjanais : contribution à la syntaxe du non-standard*, thèse de 3e cycle, 1662 p., Université de Bordeaux 2.
- SANGARE, Aby 1984 : *Dioula de Kong (Côte-d'Ivoire) : phonologie, grammaire, lexique et textes*, thèse de 3e cycle, 432 p., Université Grenoble 3.
- TYMIAN, Judith, Jérémie Kouadio N'Guessan, Jean-Noël Loucou 2003 : *Dictionnaire baoulé français*, Abidjan : NEI.
- WEINREICH, Uriel 1953 : *Languages in contact. Findings and Problems*, The Hague: Mouton & Co., reprint 1967, 149 p.